

RENTREE SCOLAIRE 2023 / 2024 **UNIQUEMENT ENFANTS PASSANT AU CP** **ET PREMIERE ANNEE MATERNELLE**

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS
PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES
A FAIRE ENTRE LE 5 JUIN ET LE 01 JUILLET 2023
AU SERVICE REGIE SUR RENDEZ VOUS
A prendre sur le site de la ville : <https://www.savigny.org>

Pastille



et

PRENDRE UN RDV

service Régie Inscription

Pour que votre enfant puisse fréquenter les activités précitées, vous devez préalablement l'inscrire auprès du service régie en Mairie. **Cette inscription vous permettra d'obtenir vos codes d'accès au Portail Familles, sur lequel s'effectue toutes les réservations pour les activités périscolaires** (accueil du matin, temps du midi, accueil du soir, centres de loisirs mercredis et vacances scolaires).

DOCUMENTS A FOURNIR (Originaux et photocopies) :

- Une photo récente de l'enfant
- **Photocopies des pages de vaccinations obligatoires**
- Si vous optez pour le prélèvement automatique, fournir un RIB + présentation de la carte d'identité
- **Le jugement de divorce ou de séparation le cas échéant**
- Attestation d'assurance extrascolaire de tous les enfants scolarisés (facultatif)

PIECES A FOURNIR POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL POUR LES REDUCTIONS DE TARIFS (pour toutes personnes vivant au foyer) :

- **Photocopie recto verso et original** de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 (pour les revenus 2021)
- **Une attestation de paiement de moins d'un mois des prestations familiales (et celle des allocations de rentrée scolaire).**
- **En cas de divorce et d'une garde alternée, chaque parent savinien doit venir faire calculer son tarif.**
- Autre(s) document(s) jugé(s) nécessaire :

Heures d'ouverture du service :

Lundi, mardi et vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30

Jeudi : journée continue et nocturne de 9h30 à 19h00

Mercredi et Samedi : 8h30 – 12h00

Ligne directe : 01 69 54 40 44

courriel : regie@savigny.org